



Nord-Pas de Calais



11, Parvis de Rotterdam
170, Tour Lilleurope
59777 Euralille

Le Nord-Pas de Calais s'est donné l'ambition d'être une grande région européenne, innovante et solidaire. C'est l'une des régions les plus densément peuplées et parmi les plus jeunes de France. Sa population est concentrée sur la métropole lilloise et le bassin minier. Elle se place au 4^e rang des régions françaises pour l'enseignement supérieur avec 156 000 étudiants, soit 7 % de la population étudiante nationale.

Malgré un taux de chômage 3 à 4 points au dessus de la moyenne nationale, le Nord-Pas de Calais reste la 9^e région industrielle de France avec 7 % de l'effectif industriel et 8 % de l'investissement industriel. L'industrie représente 21,9 % de l'emploi salarié régional. La région occupe des positions de leader pour l'automobile, la sidérurgie, le verre et l'industrie ferroviaire ; elle est la 2^e région pour le papier-carton et le textile.

Le positionnement de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts a maintenu ses prêts sur fonds d'épargne à un niveau élevé identique à 2012 (1,6 Md€), dont 648 M€ de prêts aux collectivités locales. Sur ce montant, 492 M€ ont bénéficié au financement long terme des investissements publics (transport, construction et rénovation de bâtiments publics) et 156 M€ au financement d'aménagements et d'équipements dans les territoires de la politique de la ville.

L'année 2013 a été marquée par l'engagement de 10 nouvelles opérations d'investissement immobilier dans des classes d'actifs hétérogènes (tertiaire, numérique et bâtiment industriel) pour un montant de fonds propres engagés de près de 9,7 M€, générant un montant total d'investissement de 115 M€.

Chiffres clés

Données financières

- Investissements en fonds propres (investissements et charges)	9,7 M€
- Volume des prêts contractualisés	1 600 M€
- Encours bancaires	1 667 M€

Nos priorités stratégiques

- Logement :	nombre de logements financés	7 546	nombre de logements réhabilités	11 635
- Entreprises :	nombre d'entreprises accompagnées	7 100		
- Transformation numérique :	nombre de projets réalisés ou à l'étude	6		
- Infrastructures et mobilité durable / équipement des territoires :	montant des prêts	492,2 M€		
- Transition énergétique et écologique :	nombre de logements réhabilités	2 321	équivalent méga watt économisés	28 417
- Mandats :	montants engagés dans le cadre du PIA	76 M€		

Effectifs : 47

« La fabrique à images »

Ce projet, porté par Exterimmo, filiale du groupe Caisse des Dépôts, expert dans la rénovation énergétique des bâtiments publics, vise à reconvertir l'ancien site minier de Wallers-Arenberg en un lieu dédié au développement de la recherche et au transfert technologique dans les domaines de l'audiovisuel et des médias numériques. Ce projet est à l'initiative de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et d'un partenariat avec l'université de Valenciennes.

Les universitaires et chercheurs présents dans « la fabrique » vont travailler sur l'impact cognitif des contenus cinématographiques. Ces recherches viennent compléter le pôle d'excellence «image» qui forme les futurs professionnels du film d'animation ou du *serious game*.



© CAPH - NAI - Didier Carette

Site minier de Wallers-Arenberg

Financement des territoires (enveloppe de 20 Md€)

La Caisse des Dépôts apporte près de 350 M€ pour financer les projets structurants du conseil régional :

- 197,1 M€ pour la construction, la réhabilitation de lycées et centres d'apprentissage ;
- 127,2 M€ pour le développement des transports en commun, dont le financement de 18 rames TER «Régio2N» de Bombardier Transport ;
- 25,4 M€ pour le financement de fonds de concours pour des équipements publics portés par les communes dans le cadre de leurs opérations de rénovation urbaine.

Elle apporte également 250 M€ pour financer les projets structurants de Lille Métropole Communauté Urbaine :

- 100 M€ pour le doublement des quais et rames de la ligne 1 du métro ;
- 44,7 M€ pour financer les subventions apportées pour la construction de logements sociaux ;
- 59,2 M€ pour financer les aménagements et équipements publics réalisés dans le cadre de l'ANRU et de la politique de la ville ;
- le solde des financements à mobiliser concernera notamment l'immobilier universitaire, l'eau et l'assainissement et la valorisation des déchets.